



Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 148 millions de dollars en faveur de la Guinée pour aider le pays à faire face à la pandémie de COVID-19

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- Le conseil d'administration du FMI approuve la 70e demande de financement d'urgence visant à aider ses pays membres à faire face aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19.
- Le FMI a approuvé en faveur de la Guinée un décaissement de 148 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) afin d'aider le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19.
- La pandémie de COVID-19 a durement frappé la Guinée, entraînant une dégradation des perspectives de croissance à court terme et une baisse des recettes tirées des exportations et des impôts miniers.
- Le décaissement du FMI fournira le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de riposte des autorités face à l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à en atténuer ses graves répercussions.

Washington, le 19 juin 2020 Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le décaissement en faveur de la Guinée de 107,1 millions de DTS (soit environ 148 millions de dollars) au titre de la facilité de crédit rapide (FCR). Cet appui, conjugué à l'allègement de la dette octroyé au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC), aidera le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19 et des mesures d'atténuation qui ont été adoptées. Le financement du FMI permettra aussi d'accélérer la mobilisation d'une aide financière auprès des donateurs.

La Guinée a été durement frappée par la pandémie de COVID-19. La dégradation de la conjoncture mondiale ainsi que la propagation rapide de la flambée locale ont entraîné une détérioration des perspectives de croissance à court terme et une baisse des recettes tirées des exportations et des impôts miniers.

Le décaissement du FMI au titre de la FCR fournira le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de riposte des autorités face à l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à en atténuer ses graves répercussions. Il s'agira principalement d'augmenter les dépenses de santé, de protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et de venir en aide au secteur privé. Les autorités prennent des dispositions afin de garantir une utilisation transparente et responsable des ressources allouées face à la crise de COVID-19.

À l'issue des débats du conseil d'administration sur la Guinée, M. Mitsuhiro Furusawa, président par intérim et directeur général adjoint, a prononcé la déclaration ci-après : « La Guinée a été durement frappée par la pandémie de COVID-19. La dégradation de la conjoncture mondiale ainsi que la propagation rapide de la flambée locale ont entraîné une

détérioration des perspectives de croissance à court terme. La pandémie et les mesures d'atténuation qui ont été adoptées ont créé des besoins de financement urgents de la balance des paiements et du budget. Le décaissement au titre de la facilité de crédit rapide apportera en temps opportun un appui face à ces besoins et devrait aussi accélérer la mobilisation d'une aide financière auprès des donateurs.

« Les autorités ont adopté un plan de riposte exhaustif pour faire face à l'état d'urgence et atténuer les effets de la crise. Il s'agira principalement d'augmenter les dépenses de santé, de protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et de venir en aide au secteur privé. Les autorités maîtriseront les dépenses non prioritaires afin de dégager des ressources pour les interventions de riposte urgentes. Elles ont également mis en place des mesures pour assurer l'utilisation adéquate et le suivi de l'aide d'urgence.

« Le recours aux amortisseurs extérieurs ainsi qu'une plus grande flexibilité du taux de change contribueront à faire face au choc tout en préservant un niveau adéquat de réserves. La banque centrale continuera à restreindre ses interventions sur le marché des changes et adoptera une stratégie d'intervention fondée sur des règles. La politique monétaire cherchera à préserver la liquidité du secteur bancaire tout en maîtrisant l'inflation. À cette fin, il sera important de limiter le financement du budget par la banque centrale.

« Au-delà de la nécessité immédiate de répondre aux besoins qui découlent de la crise, il est crucial de préserver la viabilité à moyen terme de la dette et du budget. C'est pourquoi les autorités auront pour objectif un déficit budgétaire primaire plus faible que prévu lorsque la crise se résorbera. Il sera aussi primordial de garantir la transparence de la dette et de faire avancer les réformes relatives à la gestion de la dette. »

Informations supplémentaires

Outil de suivi des prêts du FMI (demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI) <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Calendrier du conseil d'administration du FMI
<https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>